

LB

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM

VU les articles L 2213-1 et L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R 411-1 et suivants du Code de la Route,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

VU la demande de Madame Olivia LANGLOIS domiciliée 19 rue du Limousin, d'organiser une fête des voisins le dimanche 7 juillet 2024 de 10h00 à 18h00 dans la rue du Limousin,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des riverains et de régler la circulation des automobilistes dans la rue du Limousin,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant la durée de la manifestation, il est interdit à tous véhicules motorisés de circuler dans la rue du Limousin, entre la rue de la Savoie et la rue du Lyonnais, le dimanche 7 juillet 2024 entre 09h45 et 18h30.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux prescriptions réglementaires seront posés et rappelleront ces prescriptions aux usagers.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera transmis à Madame Olivia LANGLOIS – 19 rue du Limousin à 68270 WITTENHEIM et une copie sera adressée à :

- Madame la Procureure de la République – 21 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police – BP 95 - 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur le Médecin Chef du SAMU – CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – cis.wittenheim@sdis68.fr,
- M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER



WITTENHEIM, le 2 juillet 2024
Pour le Maire
La 1^{ère} Adjointe au Maire


Ginette RENCK

